

Incendies

Le pyromane du Blonay-Chamby est un ancien bénévole du musée

Un Suisse de 23 ans, familier du lieu, a été interpellé dans l'affaire du sinistre qui a détruit un wagon du musée de locos historiques

Stéphanie Arboit

«Nous sommes soulagés, mais nous espérons que des mesures vont être prises pour que cela cesse.» La réaction de Jean-François Andrist, du Chemin de fer-Musée Blonay-Chamby, est un peu mitigée à l'annonce de l'interpellation de l'individu qui a attaqué le mois dernier l'institution qu'il préside. Pour rappel, le 15 décembre, un pyromane boutait le feu en huit endroits du musée de locomotives historiques, réduisant en cendres un wagon et du matériel de réserve.

Grâce à l'ADN

L'auteur, Philippe*, «est un Suisse de 23 ans domicilié dans la région de Vevey», a communiqué hier la police cantonale. Fait assez incroyable: il s'agit d'un ancien bénévole du musée. Le jeune homme a été «identifié grâce aux investigations, notamment grâce aux recherches d'ADN», explique Dominique Glur, de la police cantonale vaudoise. Contrairement aux séries télévisées, où la police reçoit des résultats en vingt-quatre heures, ces analyses scientifiques prennent du temps. Avec les fêtes de fin d'année en plus, Philippe n'a donc été interpellé que vendredi dernier, dès que les résultats de l'ADN ont confirmé les soupçons. Il a reconnu les faits et a été placé en détention.



Des bénévoles du Chemin de fer-Musée Blonay-Chamby avaient passé plus d'une année à retaper le wagon carbonisé le 15 décembre dernier. GÉRALD BOSSHARD

«L'expertise psychiatrique s'est révélée inexacte»

Dominique Glur,
de la police cantonale vaudoise

Philippe avait donc œuvré aux côtés d'autres passionnés de vieilles machines. «En tant que membre, je le qualifierais de «normal», affirme Jean-François Andrist. Il était assez souvent présent. Puis il a vécu des difficultés privées et professionnelles qui semblent l'avoir beaucoup affecté.»

Ces éléments, et d'autres, avaient orienté les soupçons des bénévoles du Blonay-Chamby vers le jeune homme. Ceux-ci avaient en effet rejeté dès le départ l'hypothèse d'une cause accidentelle à l'incendie du 15 décembre.

Philippe n'en est d'ailleurs pas à son coup d'essai, comme l'a reconnu la police. «En 2012 déjà, il avait avoué être à l'origine d'un départ de feu à la gare de Blonay, mais il avait affirmé que ce n'était pas intentionnel», rappelle Jean-François Andrist. Qui déclarait, irrité, le mois dernier à 24 heures: «Cela fait trois ans que nous avons des problèmes de départs de feu en hiver, les nuits de week-end.»

Expertise inexacte

La procureure en charge du dossier, Myriam Bourquin, confirme

que Philippe sera jugé - «pas avant cet été» - pour une longue liste d'infractions. Parmi lesquelles la conduite d'un véhicule ferroviaire malgré un retrait de permis et plusieurs incendies. S'ajoutent des coups et de menaces, essentiellement liés à des problèmes de couples.

Pourquoi Philippe n'était-il pas demeuré en détention provisoire alors? Une expertise psychiatrique avait conclu à un faible risque de récidive. «Mais cela s'est avéré inexact», est forcé de reconnaître Dominique Glur. «Effectivement, la pyromanie est une maladie, précise Myriam Bourquin. Maladie difficile à déceler quand la personne conteste avoir agi intentionnellement. Dans les incendies en question, la négligence était plausible.»

L'accusé restera-t-il en détention préventive cette fois-ci? «Le Ministère public va faire une demande dans ce sens et ordonner une actualisation d'expertise. Mais c'est le Tribunal des mesures de contrainte qui décidera», répond la procureure.

Montant des dégâts

Au musée (fermé en hiver mais qui rouvrira le 3 mai), «les travaux d'assainissement sont en cours», affirme Jean-François Andrist. Travaux qui coûteront environ 100 000 francs. Mais l'entier du montant des dégâts n'est pas encore connu. «Nous attendons les devis et les offres de remise en état du matériel roulant et de l'arrière du dépôt», précise Jean-François Andrist.

*Prénom d'emprunt



Nos photos prises à la suite de l'incendie
chamby.24heures.ch